agenzia fides
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org
Fondata nel 1927

AFRIQUE/RD CONGO – Déclaration des Evêques : « le respect de l'ordre constitutionnel doit être observé par tous »

Kinshasa (Agence Fides) – Les Evêques congolais se déclarent contraires à la révision de l'article 220 de la Constitution interdisant des changements dans la forme de l'Etat. Dans un Mémorandum adressé au Président de la République, le Comité permanent de la Conférence épiscopale de la République démocratique du Congo (CENCO) affirme que « le respect de l'ordre constitutionnel doit être observé par tous. Il s'agit d'un préalable à la cohésion et à l'unité nationale ». L'article 220 affirme : « la forme républicaine de l'Etat, le principe du suffrage universel, la forme représentative du gouvernement, le nombre et la durée des mandats du Président de la République, l'indépendance de l'autorité judiciaire, le pluralisme politique et syndical ne peuvent faire l'objet d'aucune révision constitutionnelle ».
Les Evêques s'engagent à « sensibiliser la population afin qu'elle comprenne l'importance de cet article pour la stabilité du pays ».
Le Mémorandum synthétise l'opinion de la CENCO sur la situation politique, économique et sociale du pays. Les Evêques louent l'initiative prise par le Président Kabila de lancer un dialogue national « afin de sortir de la crise qui secoue notre pays après la publication des résultats des élections de novembre 2011 » mais se plaignent de la persistance de graves problèmes qui affectent encore la population. Sur le plan économique par exemple, il n'a pas été fait d'efforts adéquats afin de mettre en valeur les énormes ressources naturelles du pays, en créant des industries de transformation et un système agricole moderne. « Par conséquent – affirme le document – le degré de pauvreté de la population a atteint un niveau qui nous angoisse et nous préoccupe en tant que Pasteurs. Entre temps, nous continuons à assister à une économie prédatrice ».
Les Evêques demandent en outre des réformes sérieuses du système judiciaire, des forces armées et de police et une lutte efficace contre la corruption, notamment afin de garantir la sécurité dans l'est du pays, menacé par la présence de différents groupes armés. (L.M.) (Agence Fides 05/03/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it